



Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral n°2021-11-19-14 du 19 novembre 2021
portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'UFR
Faculté des sciences du sport

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{er} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021 ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'UFR FSS ;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-14 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-14 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-14 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-14 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Cinq sièges pour la liste « BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau »
 - o Madame Elisa ROCHE (Titulaire)
 - Monsieur Mathieu POUJADE (Suppléant)
 - o Monsieur Martin BERNARD (Titulaire)
 - Madame Lou SIGNORELLO (Suppléante)
 - o Madame Eileen GAULTIER (Titulaire)
 - Monsieur Arthur MARCHAU (Suppléant)
 - o Monsieur Victor TRANCHANT (Titulaire)
 - Madame Lydie MAROTEIX (Suppléante)
 - o Madame Emma BARRE (Titulaire)
 - Monsieur Nathan LIEGEON (Suppléant)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1^{er}.

Article 3. Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR FSS et son Responsable administratif, ainsi que le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Annexe :
Procès-verbal de résultat du Collège Usager(ère)s de l'UFR FSS

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021



Elections aux conseils de l'Université de Poitiers

Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles Amalia Veillon Elvire Diaz

Francois Dubasque

Signé par Damien Salles

Signé par Amalia Veillon

Signé par Elvire Diaz

Signé par Francois Dubasque

✓ Signé et certifié par yousign

Lorine Guerpillon Sonia Hays Anne Jollet Stéphanie Le Gal

Signé par Lorine Guerpillon

Signé par Sonia Hays

Signé par Anne Jollet

Signé par Stéphanie Le Gal

✓ Signé et certifié par yousign

Florian Duperre Alexandra Lafitte

Signé par Florian Duperre

Signé par Alexandra Lafitte

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Lou Toa

Arnaud Rossignol Sylvie Alayrangues

Signé par Sandra Teixeira

Signé par Lou Toa

Signé par Arnaud Rossignol

Signé par Sylvie Alayrangues

✓ Signé et certifié par yousign

Marina Chatendeau Laure Castelnau Benjamin Bigaud

Signé par Marina Chatendeau

Signé par Laure Castelnau

Signé par Benjamin Bigaud

UFR Faculté des sciences du sport - Usagers - Tour unique**Instance : UFR Faculté des sciences du sport****Collège : Usagers**

Nombre de sièges	5
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1745
Nombre de bulletins dans l'urne	77
Taux de participation	4,41 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	73
Nombre de bulletins blanc	4
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	14,60

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau	73	5

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
ROCHE Elisa (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
BERNARD Martin (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
GAULTIER Eileen (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
TRANCHANT Victor (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
BARRE Emma (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
POUJADE Mathieu (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
SIGNORELLO Lou (suppléante)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau

Candidat	Liste
MARCHAU Arthur (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
MAROTEIX Lydie (suppléante)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
LIEGEON Nathan (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau